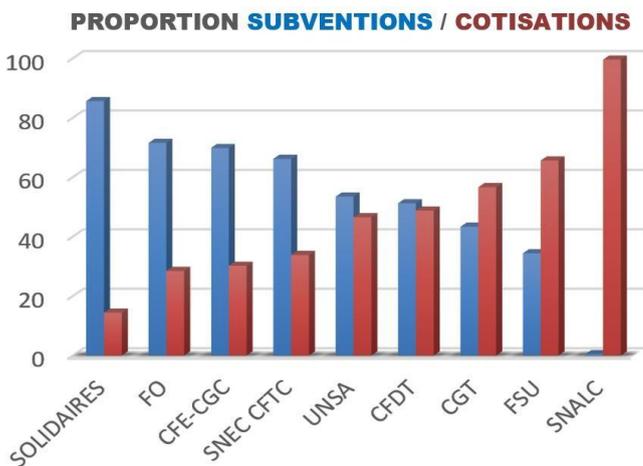




Pourquoi rejoindre le SNALC ? **Au moins 7 bonnes raisons !**

1 - L'INDÉPENDANCE DU SNALC

Contrairement aux autres organisations représentatives, le SNALC-FGAF ne perçoit aucune subvention d'État. Cela garantit son indépendance, sa liberté de ton, de pensée et d'action. Depuis plus de 110 ans, il n'agit que par les cotisations de ses adhérents et s'est engagé à reverser intégralement à des associations caritatives toute subvention qu'il pourrait percevoir de l'État.



| | TOTAL SUBVENTIONS EXPLOITATION | dont SUBVENTIONS d'ÉTAT |
|--------------------|--------------------------------|-------------------------|
| CFDT (SGEN) | 24 300 000 € | 363 034,50 € |
| FO | 20 142 131 € | 363 034,50 € |
| CGT | 10 387 476 € | 363 034,50 € |
| UNSA | 2 864 368 € | 363 034,50 € |
| FSU (SNES...) | 1 170 609 € | 181 517,25 € |
| SNALC | 7 184 € | 0 € |
| CGC * | 15 055 088 € | 363 034,50 € |
| CFTC (SNEC) * | 2 845 471 € | 181 517,25 € |
| SOLIDAIRES (SUD) * | 2 480 558 € | 181 517,25 € |

*syndicats non représentatifs

2 - LA REPRÉSENTATIVITÉ DU SNALC

Suite aux élections professionnelles de 2014 où étaient appelés à s'exprimer plus d'un million d'électeurs de l'Éducation nationale, le SNALC-FGAF, syndicat représentatif, est le deuxième le plus représenté dans les collèges et lycées de France et de l'étranger. Le SNALC a obtenu 18 élus nationaux et 8 élus académiques à Créteil ! Il peut ainsi vous défendre pour tout ce qui concerne votre carrière et vos conditions de travail : mutations, promotions, avancement, hors classe, disciplinaires, congés divers, retraites, réintégrations, horaires, organisation des services... Le SNALC siège depuis de nombreuses années dans les CAPA et CAPN et, fort de cette expérience, vous y défend régulièrement.

En tant que président académique et au nom du SNALC, je tiens à remercier toutes les personnes ayant voté pour notre organisation. Voter pour le SNALC, c'est se protéger avec un syndicat représentatif, c'est adhérer à notre indépendance, à notre idée du syndicalisme qui ne se préoccupe que de questions professionnelles et ne fera jamais de politique.

3 – LA CRÉATIVITE DU SNALC : « VALORISER, INNOVER, PROTÉGER »

Ces trois verbes résument l'état d'esprit du SNALC-FGAF : **valoriser** l'individu, c'est prendre en compte ses compétences, son investissement, sa dimension humaine dans un système qui méprise les personnes et où l'incompétence siège au plus haut niveau ; **innover** et faire des propositions alternatives comme le *Collège modulaire* ou le *Lycée de tous les savoirs* (au lieu d'être toujours *contre* sans jamais rien proposer); **protéger** le personnel face à une hiérarchie qui lui demande toujours plus de tâches, de réunions, d'acceptations, protéger les droits des salariés en se mobilisant pour la défense des décrets statutaires de chaque corps, protéger chacun contre toute forme de pression.

4 – UNE VRAIE ASSISTANCE JURIDIQUE GRÂCE AU SNALC

Le SNALC est le seul syndicat à proposer à ses adhérents une assistance juridique pénale (agression, diffamation, harcèlement, outrage, attaque nominative sur le net...) ; la protection et le conseil juridiques sont assurés par notre partenaire exclusif la GMF, Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, 1^{er} assureur mutualiste français. Ces garanties spécifiques pour les risques liés au métier sont comprises dans l'adhésion au SNALC : plus besoin de cotisation complémentaire, ni à l'Autonome ni ailleurs.

Au cours de mon expérience syndicale de terrain, j'ai été amené à défendre des collègues en souffrance et en grande solitude. Certains d'entre eux avaient pourtant une adhésion depuis 10, 20 voire 30 ans dans un syndicat fantôme parfois *mammoth* qui ne les a pas soutenus lors des difficultés.

Nos conditions de travail de plus en plus complexes deviennent difficiles à supporter. Les personnels n'ont bien souvent plus aucun soutien de leur hiérarchie en cas de difficulté avec un tiers. La culture de l'excuse et de l'impunité, la mise au pas voire l'humiliation orchestrées par certains petits caporaux se sont développées au cours de ces dernières années et elles font des ravages. Défendre des collègues désarmés et les accompagner lors d'entretiens difficiles face à leur hiérarchie ou au Rectorat, chercher une solution pour sortir d'une situation conflictuelle parfois douloureuse : tel est mon engagement.

5 – UN SYNDICAT ET DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Vous cherchez des informations ? Des réponses ? Visitez nos sites : www.snalc.fr pour l'actualité et les ressources nationales et www.snalc.fr/creteil pour les actualités académiques : conférences (harcèlement, retraites, non titulaires...), positions et argumentaires clairs (laïcité, salaires...)

Le SNALC, c'est avant tout une équipe humaine et disponible, où chaque membre est convaincu dans son action au service des personnels qu'il représente : fierté, détermination, écoute et ressource sont nos quatre principaux engagements.

La progression fulgurante de notre section académique est la preuve de la confiance que nous accordent chaque année des personnels de plus en plus nombreux et fidèles. Nous les en remercions : ils sont notre force, ils font le syndicat. Le SNALC, c'est vous !

6 – UN SYNDICAT FÉDÉRATEUR ET MUTUALISTE D'IDÉES

Si vous avez goûté aux syndicats langues de bois qui ne sont pas là quand vous avez besoin d'eux, si vous en avez soupé de ces syndicats qui vous ont peut-être fait croire à leur toute-puissance pour que vous vous retrouviez sur leurs listes, et ne font rien pour vous quand vous en avez besoin, si vous supportez toujours plus mal de constater qu'en 30 ans nombre d'organisations syndicales ont laissé les gouvernements successifs détruire l'École de la République que vous aimez et en laquelle vous voulez croire encore, alors aujourd'hui, relevez la tête, ne vous laissez pas abuser par des mensonges et des promesses non tenues.

Venez découvrir ce qu'est un syndicat différent, un syndicat d'idées, le seul qui ait un projet construit pour le Collège et pour le Lycée, un syndicat indépendant, représentatif, apolitique, un syndicat à dimension et à visage humains, un syndicat porté par les femmes et des hommes investis, à l'écoute et réactifs. Pas de grands cris ni de roulements de tambour, il défend les personnels à tous les niveaux, avec force et conviction. Avec toute mon équipe, je saurai mettre ma combativité et mon efficacité au service de tous et de l'École de la République.

7 - UNE PROPOSITION D'ADHÉSION AU SNALC ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

Le SNALC-FGAF propose une offre d'adhésion et des tarifs qui vous surprendront, des modalités variées, avec la liberté de poursuivre ou d'interrompre votre cotisation quand vous le voulez, comme vous le voulez. Une adhésion à tarif adapté à votre catégorie, par exemple : Professeurs des écoles, PLP, CPE, P-EPS, Administratifs, Santé, sociaux... pour 90 € l'année, protection GMF incluse : avec la déduction fiscale de 66%, la cotisation vous revient à zéro euro ! Consultez nos tarifs sur notre site : www.snalc.fr/adhesion/ .

Loïc VATIN
Président académique SNALC

ADHÉREZ PAR CARTE BANCAIRE OU PAR PRÉLÈVEMENTS MENSUALISÉS SUR LE SITE NATIONAL DU SNALC

Plus de courrier ni de chèque ou de RIB à envoyer, c'est simple, immédiat, et totalement sécurisé.

www.snalc.fr/adhesion/